

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20193 - 78EME ANNÉE

Convention canne 2022-2027 : 25 millions d'euros de plus par an pour les planteurs

Jean-Michel Moutama : «L'union des syndicats a fait reconnaître que la canne a un avenir à La Réunion»

La Convention canne signée mercredi 13 juillet donne 6 ans de visibilité aux planteurs, avec l'assurance d'un gain global de 25 millions d'euros par an par rapport à l'ancienne Convention. Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale agricole de La Réunion, est un signataire de la nouvelle Convention. Quel bilan et quelles perspectives ?

Mercredi, la Convention canne 2022-2027 a été signée. Elle est considérée comme historique, quel sera son impact ?

Jean-Michel Moutama : C'est un long combat qui a donné un grand résultat. Globalement, ce sont 25 millions de plus pour les planteurs jusqu'en 2027, 14 millions plus les reliquats d'aide à la production proviendront de l'État, et le reste des industriels. Les 14 millions de l'État pourront être revus à la hausse en fonction de l'évolution économique. Le gain sera réparti de manière dégressive en fonction du tonnage livré. L'effort se concentrera sur les petits et moyens planteurs.

En 2021, près de 97 % des planteurs déclaraient exploiter moins de 20 hectares et amenaient 73 % du tonnage. Or, ce sont les planteurs qui ont la surface la plus petite qui ont les coûts de production les plus élevés, car ils ne peuvent prétendre à un tarif de gros pour les fournitures, comme l'engrais. Ils sont le plus fragilisés par la hausse du coût des intrants, et sans eux il est clair qu'il ne pourrait plus y avoir de filière canne à La Réunion, car ils représentent près des trois quarts de la matière première livrée aux usines de Tereos.

Après plusieurs années marquées par d'importantes difficultés causées par les sécheresses, les cyclones et la hausse des prix des intrants, cette Convention montre que la canne a encore un avenir à La



Les dirigeants des syndicats : Dominique Clain, président de l'UPNA, Dominique Gigan, président de la FDSEA, Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, Isidor Laravine, membre du Bureau du CPCS, Guillaume Sellier, président de Jeunes Agriculteurs et Emmanuel Thonon, co-président planteur du CPCS.

Réunion.

En effet, nous avons réussi à amener tous les industriels autour de la table. Albioma et les rhumiers nous proposent un contrat de performance qui va inciter à augmenter la production de cannes, et donc le revenu des planteurs. S'ils décident d'aider les planteurs à produire plus, c'est qu'ils reconnaissent que notre travail est essentiel pour leur activité. Si l'État a fait un important effort financier, c'est bien qu'il considère que soutenir notre production est un investissement pour l'avenir. Enfin, je note que Tereos a été obligé de prendre en compte les difficultés des planteurs qui doivent utiliser la coupeuse longue et de partager les bénéfices de la vente du sucre jusqu'à 50-50.

Comment expliquer un tel résultat ?

Jean-Michel Moutama : Pour la première fois, les 4 syndicats se sont mis d'accord sur l'essentiel. Tout avait démarré par une initiative du président de la SAFER, Thierry Henriette, en intégrant les 4 syndicats représentatifs dans le Conseil d'administration de la SAFER. C'est de là qu'est née l'idée de mettre en place une intersyndicale pour travailler ensemble sur la Convention canne. Un mois plus tard, le 8 novembre 2021 à Bras-Panon, la CGPER, l'UPNA, la FDSEA et JA ont officialisé la création de l'Intersyndicale agricole de La Réunion. L'objectif était de parler d'une même voix, notamment pour que les négociations de la Convention canne aboutisse à un résultat positif pour les planteurs.

Il a fallu se mobiliser pour que l'État prenne pleinement conscience de l'urgence : quand Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, était venu à La Réunion le 12 février, la canne à sucre n'était pas dans son programme ! Le 13 février, l'Intersyndicale s'est mobilisée pour interpeller le ministre. Ceci a permis le lendemain aux représentants de l'Interprofession d'être reçus par Sébastien Lecornu.

Cette union a montré aussi clairement aux élus de La Réunion la gravité de la situation des planteurs. Le 11 février, un courrier adressé au président de la République par le CPCS, les syndicats, les présidents de la Région et du Département, les parlementaires et les maires a fait avancer la cause des planteurs. Ce soutien des élus a été bénéfique. Le 23 mars, un courrier des ministres de l'Agriculture et des Outre-mer garantissait pour les planteurs une aide supplémentaire de l'État de 14 millions d'euros par an jusqu'en 2027 pour compenser la hausse importante du coût de production observé les années précédentes. Quant à Tereos, il avait la confirmation du maintien jusqu'en 2027 de l'aide compensatoire à la suppression du quota sucrier qui date de 2017.

Sans l'union des syndicats, nous n'aurions pas pu obtenir un tel résultat. Si on veut que La Réunion gagne, il faut que l'on soit tous ensemble, on a donné un exemple clair pour l'avenir de La Réunion.

Les collectivités ont interpellé le gouvernement pour soutenir les planteurs, Albioma et les rhumiers ont fait part de leur intérêt à soutenir l'augmentation du revenu des planteurs. La seule fausse note venait de Tereos, comment éviter que le problème se renouvelle à l'avenir ?

Jean-Michel Moutama : Tereos détient le monopole de la transformation de nos cannes en co-produits, il a le monopole de la valorisation du produit le plus lucratif, le sucre. Tereos est aussi l'unique acheteur de nos cannes et c'est lui qui décide de la stratégie de la filière, comme l'avait souligné dès 2013 Dacian Ciolos, commissaire européen à l'Agriculture lors de

sa visite à La Réunion alors que la suppression du quota était dans les tuyaux : « Tout dépendra de la stratégie d'entreprise qu'aura le propriétaire des usines ». C'est un pouvoir exorbitant, sans compter une redoutable capacité de lobbying : entre le ministre critiquant Tereos dans le journal télévisé de la mi-journée le 8 juillet dernier et ses propos le soir en négociation, c'était le jour et la nuit. Le lobbying de Tereos était passé par là.

Quand Tereos nous dit en négociation qu'il doit d'abord payer ses actionnaires avant d'envisager de partager les bénéfices avec nous, ce n'est pas considérer les planteurs comme des partenaires. C'est la conséquence du déséquilibre du pouvoir dans la filière canne-sucre-rhum-énergie au profit d'une seule société, Tereos.

Nous réfléchissons donc à plusieurs pistes pour rééquilibrer la gouvernance de la filière au profit des planteurs. Il est anormal que 2.500 livreurs de canne à sucre ne soient pas associés aux décisions de l'outil de production qui transforme leur matière première en de nombreux produits, et que l'opacité soit de mise sur les bénéfices de cette transformation.

Deux pistes sont possibles pour réformer la gouvernance pour l'instant. La coopérative pour gérer les usines car n'oublions pas que Tereos est à la base une coopérative de betteraviers. Ou alors l'entrée dans le capital de Tereos Océan Indien.

En août 2021, le rapport de l'Etat sur l'avenir de la canne à sucre à La Réunion proposait une piste. Sa 13e proposition plaidait pour l'ouverture du capital de Tereos Océan Indien à des acteurs locaux à La Réunion. Cette réforme pourrait rapidement se mettre en place. D'ailleurs, Tereos Océan Indien est une filiale de Tereos, une coopérative de milliers de betteraviers. Actuellement, un planteur de cannes travaille pour augmenter les bénéfices d'un planteur de betterave qui est dans Tereos.

L'entrée des planteurs dans Tereos Océan Indien en tant qu'actionnaires dotés d'un pouvoir suffisant pour peser sur toutes les décisions est un minimum qui nous permettra de connaître précisément le fonctionnement de l'acheteur de nos cannes. Elle nous donnera aussi un meilleur partage des bénéfices. Cette transparence permettra, je l'espère, d'éviter les blocages que nous avons connus.

« L'unité des planteurs a permis d'obtenir des résultats sans égal depuis des décennies »

Section PCR du Port : « Les planteurs sortent de ce conflit la tête haute ! »

Dans un communiqué diffusé le 13 juillet suite à la signature de la Convention canne, la Section PCR salue la lutte des planteurs qui « ont arraché par leur combat un bien meilleur partage des richesses de la canne produite à la sueur de leur front » et qui « ont suscité la solidarité de larges couches de la population et le soutien actif des dockers à l'appel de la CGTR Ports et Docks ». La Section PCR du Port souligne l'efficacité de l'organisation en Intersyndicale : « L'unité des planteurs a permis d'obtenir des résultats sans égal depuis des décennies. »

Les planteurs de canne, dont les actions pendant des semaines ont occupé l'actualité, peuvent reprendre le chemin de leurs exploitations pour la nouvelle saison sucrière qui s'annonce aujourd'hui sous de bien meilleurs auspices que les coupes précédentes.

En effet les planteurs ont arraché par leur combat un bien meilleur partage des richesses de la canne produite à la sueur de leur front. De l'avis de planteurs, ils n'ont pas bénéficié de telles avancées financières depuis plus de 20 ans :

- d'une part sur le prix et des mesures d'accompagnement si besoin par rapport au prix de la canne ;
- sur la bagasse (source d'énergie électrique) et sur la mélasse (utilisée pour produire du rhum).

Cette nouvelle convention canne consacre, par ce partage des richesses bien plus juste et équitable en faveur du monde des planteurs, la reconnaissance de l'apport essentiel du travail aux champs des producteurs de la richesse.

La lutte des planteurs a payé !

Ce qui explique le sentiment de grande satisfaction qu'on pouvait constater chez les planteurs rassemblés place de la préfecture ce mercredi matin. Leur lutte a payé au terme d'un combat exemplaire.



Patric Boitard secrétaire de la Section communiste du Port, Jean-Yves Langenier, conseiller départemental PCR du Port et René Sotaca, conseiller départemental PCR de Sainte-Suzanne/Cambuston lors d'une rencontre avec les planteurs en lutte représentés ici par Guillaume Sellier, président de JA, et Sarah Salah-Aly, dirigeante de la FD-SEA.

D'une part ils ont suscité la solidarité de larges couches de la population et le soutien actif des dockers à l'appel de la CGTR Ports et Docks.

D'autre part, la volonté unitaire des planteurs dans le bras de fer avec Tereos a donné naissance à l'Intersyndicale qui a joué, de façon responsable, un rôle sans aucun doute déterminant — qu'il nous faut saluer — dans la conduite de la grève et le succès des planteurs. L'unité des planteurs a permis d'obtenir des résultats sans égal depuis des décennies.

C'est là une leçon que nous devons, les uns et les autres, méditer devant les grands défis qui nous interpellent à La Réunion.

La section PCR du Port

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

La crise sociale s'amplifie, les syndicats s'organisent

CGTR : «situation sociale désastreuse»



Pierrick Olivier, secrétaire confédéral, Jacques Bhugon, secrétaire général de la CGTR et Loïc Désirée, secrétaire général de la CGTR-FAPT.

Mercredi dernier, la CGTR a tenu une conférence de presse pour faire le point sur la situation sociale depuis les élections. Face à une situation qui s'aggrave, une mobilisation est annoncée pour le 29 septembre et une réflexion est en cours avec les autres syndicats afin d'aller vers un rassemblement de toutes les forces progressistes pour créer le rapport de force pour améliorer la situation.

« La situation sociale est désastreuse. Les entreprises se portent bien, les profits sont là. Mais pour les salariés, rien sur les salaires, rien sur l'application des droits pas de négociation pour les salaires sauf quand une grève est déclenchée », c'est ainsi que Jacques Bhugon, secrétaire général de la CGTR résume l'analyse de la situation par le syndicat.

« Le taux de chômage officiel est en dessous de la réalité, plus de 300 000 Réunionnais sous le seuil de pauvreté, 33 000 familles en attente de logement social alors qu'un logement, ce sont deux emplois et demi, donc des dizaines de milliers d'emplois sont possibles », précise le dirigeant syndical.

Gouvernement et NUPES ne répondent pas

« La question du pouvoir d'achat essentielle, les annonces de Darmanin sont dérisoires et on ne parle pas de salaires. L'Etat s'en remet au patronat. La crise sanitaire a montré le délabrement du service public. La proposition de fermer les urgences la nuit n'est pas une réponse », ajoute Pierrick Olivier, secrétaire confédéral, qui souligne les 70 % de non-titulaires dans la fonction publique territoriale ainsi que les suppressions de postes dans la fonction publique d'Etat qui se traduisent pas la fermeture des accueils physiques.

La hausse des prix accentue la paupérisation des travailleurs et de ceux qui sont privés d'un emploi, des retraités et des nombreux Réunionnais contraints de vivre avec un minima social.

A cela s'ajoutent les projets du gouvernement. « Elisabeth Borne a annoncé la suppression de taxes payées par les entreprises dont la CVAE qui a remplacé la taxe professionnelle. C'est le projet de retraite à 65 ans alors que la CGTR revendique une retraite à taux plein à 60 ans », indique Jacques Bhugon.

gon.

Mobilisation le 29 septembre

Toutes ces questions, la CGTR souhaitait en discuter avec les deux membres du gouvernement en visite la semaine dernière à La Réunion. Mais la demande d'audience n'a reçu aucune réponse de la part de Gérald Darmanin et de Jean-François Carenco.

Le même silence radio est observé par les 6 députés NUPES de La Réunion élus aux dernières législatives. Une demande de rencontre formulée dans un courrier que leur a adressé la CGTR le 24 juin était toujours sans réponse ce 13 juillet. La CGTR compte exposer ses revendications : SMIC à 2000 euros, hausse des salaires, mesures à prendre pour lutter contre la vie chère, lutte pour la retraite à 60 ans, combat contre la pauvreté et le mal-logement, pour l'application de toutes les conventions collectives à La Réunion.

Une mobilisation est donc annoncée pour le 29 septembre sur les thèmes du pouvoir d'achat, des retraites notamment. Jacques Bhugon note que la situation est également tendue en Guadeloupe et en Martinique.

« Vu la situation cela va bouger »

La situation sociale est donc plus grave qu'en 2009, quand des dizaines de milliers de Réunionnais rassemblés autour du COSPAR étaient descendus plusieurs fois dans la rue et avaient obtenu des avancées significatives en termes de salaires et de baisse des prix.

Ce sujet est abordé en intersyndicale, précise Jacques Bhugon, car « la situation est pire qu'avant le COSPAR ». Le RSTA a disparu et « il n'y a plus de prime COSPAR ». Il ajoute que « les gilets jaunes avaient démarré sur le problème du prix des carburants », or ce prix est bien plus élevé qu'en novembre 2018.

Pour la CGTR, « l'élément déclencheur ce sont les salaires. Plus de 230.000 Réunionnais dépendent du RSA, comment vivre avec 1100 euros par mois à La Réunion », interroge la CGTR, « et comment survivre avec un RSA ? ». « Le gouvernement tient pas compte du vote sanction des outre-mer », poursuit le secrétaire général de la CGTR, « nous attendons une autre politique ». Il précise que les syndicats estiment important « le rassemblement de toutes les forces progressistes pour créer le rapport de force pour améliorer la situation ».

« Les entreprises refusent de négocier en tenant compte de l'inflation, les salaires rattrapés par le smic. C'est un appel au réveil. Dans la fonction pu-

blique, le gel du point d'indice pendant plusieurs années a entraîné une perte de pouvoir d'achat de 20 % », déclare Pierrick Olivier.

SMIC à 2000 euros et réduction du temps de travail à 32 heures par semaine sont autant de revendications que la CGTR veut faire avancer.

« Vu la situation cela va bouger », indique Jacques Bhugon.

Tenue au lendemain de l'annonce de l'accord sur la Convention canne, Jacques Bhugon indique que la CGTR « félicite les planteurs pour le combat mené et les avancées obtenues contre une multinationale ». « Cette victoire doit s'accompagner d'une revalorisation des salaires des travailleurs agricoles », ajoute Pierrick Olivier.

Forte précarité à la Poste

Loïc Désirée, secrétaire général de la CGTR FAPT, a fait part d'une forte précarité à la Poste. Dans ce service public, la direction a décidé de profiter de bourses et de pensions de retraites insuffisantes pour embaucher des étudiants et des retraités 20 heures par semaine.

Les étudiants doivent consacrer leurs temps aux études et donc avoir une bourse le permettant, a dit en substance le responsable syndical. « Lorsque l'on voit le taux d'échec à l'Université, ce n'est pas en travaillant le week-end 20 heures par semaine que la situation va s'améliorer », poursuivit-il, « si des retraités acceptent de travailler 20 heures par semaine, c'est parce que la pension n'est pas suffisante ».

Ce sont des emplois pérennes qui auraient dû être créés, ajoute Loïc Désirée.

Car le manque de personnel a un impact sur l'usager pour l'acheminement du courrier, le passage à la douane, la taxation à la douane.

« Il faut combattre cette précarité », déclara-t-il en se référant aux conséquences qu'elles peuvent amener. Ce sont notamment les suicides à Orange qui a remplacé une société d'État, France Telecom. Loïc Désirée souligna l'importance d'arriver à la prise de conscience au niveau des usagers. « On met en place les Maisons France service qui sont des coquilles vides, car l'agent ne peut pas être un spécialiste de toutes les administrations qui y sont représentées ».

Pierrick Olivier, secrétaire confédéral de la CGTR rappela la loi sur la transformation service public qui prévoit la suppression du dialogue social, l'extension du modèle de la Poste à l'ensemble de la fonction publique. « On embauche des contractuels, c'est la généralisation de la précarité dans fonction publique. La réforme du code du travail casse les droits, quel avenir pour la jeunesse ? », conclut-il.

Oté

Madégaskar : In bon plan pou son lotosifizans an ri si bande plantèr lo péi i zoué lo zé konm ki fo...

Mi sorte lir dann Témoignaz in lartik bien intéressan dsu lo plan PAPRIZ, in plan pou dévlop la prodiksyon dori, in plan rant Madégaskar épi Zapon. Lo péi Madégaskar i viz in prodiksssyon sis milyon d'tone paddy dan lé zané k'i vien pa ankor assé pou trape lotosifizans mé in gran pa an avan kant-mèm.

Plan-la sé pou gingn trape in randman 5 tone léktar dsi i sipèrfissi in milyon dé san mil éktar planté an ri an aplikan la métode P-dipping. Kossa i lé métodela ? Lo poin inportan sé tranpe bande zènn plan pou ropiké dann in mélanz la boue épi langré fosfaté. Sa i pèrmète diminyé lo kantité langré (40 % a popré) épi goumante la prodiksssyon 50 %.

Arzoute avèk sa in sélékssyon bande varyété d'ri, in diminission la somans épi la formassion bande plantèr par bande mètr-formatèr (80 par-la) épi bande plantèr-formatèr : 1606 pou trante mil plantèr dori.

In bon projé, bien avanssé, bien roganizé mé konm zot i romark sa la pa in prodiksssyon bio...

Néna in n'ote métode, bio sète la — i

apèl SRI (système rizikultur intansiv) in prètre lo père Laulanier avec son bande zékip la trouvé pou mète an plass - Témoignages la fine anparl sa plizyèr foi - i done in randman 8 tone an moyène mé i pé alé ziska 12-15 tone é pa plass 20 tone léktar.

Problème : in gran kantité plantèr la pa suiv sa pars téi boulvèrs tro zot manyèr fèr épi zot tradission mé in métode koméla lé apliké dann bon pé péi. Lé domaze, mé lé souvan défoi konmsa kan in métode i paré tro révolissyonèr par raporla mantalité bande prodiktèr.

Antouléka Madégaskar lé an bone voi pou trape son lotosifizans an ri é lé bien néssèssèr zordi konm noute toute i koné — sirtou avèk in démografi konm sak èl néna (23 milyon d'moune zordi, pou alé ziska 43 milyon l'ané 2050 épi 100 milyon kan va trape lo 22ème syèk).

In bon formil : Konte pa dsu bato tonton pou travèrs la rivyèr — a bon ékoutèr, salu !

Justin